



Montréal, le 16 décembre 2008

**Par courrier électronique**

M<sup>c</sup> Yves Fréchette  
Hydro-Québec - Affaires juridiques  
75, boul. René-Lévesque Ouest  
4<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

**Objet : Dépôt – Suivi administratif des critères de fiabilité selon la décision  
D-2008-133  
Plan d'approvisionnement 2008-2017 du Distributeur  
Votre dossier : R000299 YF**

---

M<sup>c</sup> Fréchette,

Nous accusons réception de votre lettre de ce jour par laquelle vous transmettiez **sous pli confidentiel** les annexes C, E et H.

Les documents ainsi reçus seront traités conformément à la Politique concernant la gestion des documents confidentiels en vigueur à la Régie de l'énergie.

Nous espérons le tout conforme et nous vous prions d'agréer, M<sup>c</sup> Fréchette, l'expression de nos sentiments distingués.

*pour: Véronique Dubois*  
pour: Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie  
VD/pl